

L'ascenseur au quotidien



pour
des trajets
en toute
sécurité

Locataires et habitants
d'immeuble, visiteurs,
et autres usagers...
en France, chaque jour,
vous prenez plus de
100 millions de fois
l'ascenseur.

Bien sûr, l'ascenseur, vous connaissez. Sans même y faire attention, vous comptez sur lui pour aller et venir à votre guise.

Vous savez qu'une loi destinée à renforcer la sécurité des ascenseurs français est en cours d'application.

Cette mise en sécurité s'effectue progressivement sur une période de plus de 10 ans et autour de 3 axes : les travaux liés aux améliorations techniques, le renforcement de l'entretien, la mise en place d'un contrôle technique périodique.

Ces travaux peuvent nécessiter l'immobilisation des appareils pendant quelques semaines. Merci pour votre compréhension !

Les propriétaires à qui appartiennent les ascenseurs font le nécessaire pour mettre à votre disposition des appareils répondant à cette nouvelle réglementation.

Les ascensoristes quant à eux, à la fois fabricants, installateurs et prestataires d'entretien, s'engagent au quotidien pour que vos ascenseurs soient sûrs, confortables et faciles à utiliser.

En tant qu'utilisateur quotidien, vous avez aussi un rôle à jouer pour préserver le bon état de marche de l'ascenseur et éviter tout incident.

La profession des ascensoristes souhaite rappeler quelques conseils et gestes simples pour le bon usage de l'ascenseur.

La sécurité
des ascenseurs,
c'est l'affaire
de tous!

Merci et
bons trajets

Pour plus d'information
www.ascenseurs.fr

48 bd Maiesherbes
75008 PARIS
tél. 01 40 08 04 23
fax 01 40 08 04 22



L'ascenseur au quotidien

Vous avez un déménagement à faire

› **Veillez à ne pas dépasser la charge maximale prévue et à respecter les conditions de chargement.**

La charge maximale est indiquée dans la cabine en kilogrammes et en nombre de personnes.

› **Les objets à transporter doivent être installés sans gêner les portes, bien répartis dans la cabine et de façon stable.**

Si dans votre immeuble, l'usage de l'ascenseur est autorisé pour déménager, le recours aux bâches de protection est recommandé.



Vous avez de jeunes enfants

› **L'utilisation de l'ascenseur par des enfants non accompagnés est risquée, elle est donc à proscrire absolument.**

Durant les trajets, les enfants doivent être surveillés, en particulier en entrant et en sortant de la cabine et ils doivent se tenir loin des portes.

Si vous avez une poussette, assurez-vous que la cabine est suffisamment grande et que le fonctionnement des portes n'est pas perturbé.

Vous avez un chien

› Même tenu en laisse, votre chien risque de sortir et de rentrer sans que vous vous en rendiez compte, alors que les portes amorcent leur fermeture.

› **Surveillez votre chien à l'entrée et à la sortie et maintenez-le loin des portes, avec la laisse raccourcie.**

Dans tous les cas,

› **Ne cherchez pas à monter/descendre ou à ouvrir les portes avant que l'appareil ne soit complètement immobilisé à l'étage,**

› **En cabine, éloignez-vous des portes, afin de ne pas gêner leur fermeture/ouverture et éviter tout risque de coincement,**

› **Prenez garde à la « petite marche » qui peut subsister sur certains ascenseurs anciens à l'entrée et à la sortie en cabine pour éviter de trébucher.**

La sécurité
des ascenseurs,
c'est l'affaire
de tous!

Merci et
bons trajets

Pour plus d'information
www.ascenseurs.fr

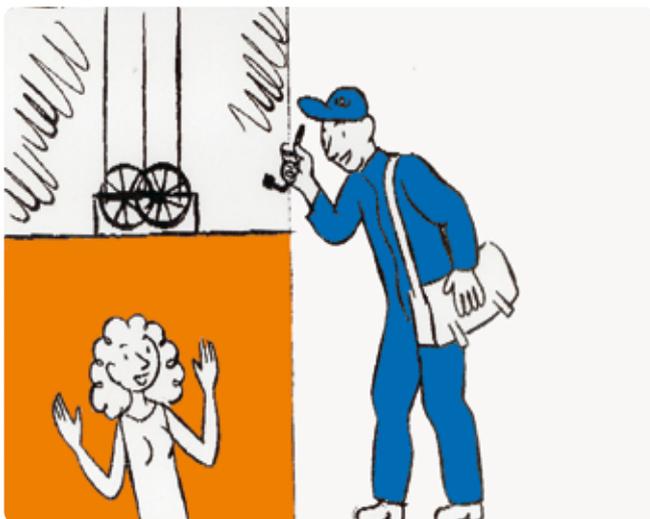
L'ascenseur se bloque entre 2 étages

Pas de panique,

Vous appuyez sur le bouton « Alarme » pour prévenir le gardien ou le centre d'appel qui vont lancer l'intervention et...

> **Vous attendez calmement.**

LES NOUVELLES DISPOSITIONS DE LA LOI PRÉVOIENT, ENTRE AUTRES, LE DÉGAGEMENT DES PERSONNES BLOQUÉES 24 HEURES SUR 24.



> **N'appuyez pas sur tous les boutons et surtout, n'essayez pas de sortir par vos propres moyens ou avec l'aide de personnes non habilitées.**

Vous pourriez basculer dans la gaine de l'ascenseur, et être victime d'un accident grave.

> **En cas d'urgence (malaise ou blessure d'une personne en cabine) ce sont les pompiers qui interviennent.**

LORSQUE VOUS ÊTES BLOQUÉ DANS L'ASCENSEUR, VOUS NE RISQUEZ RIEN. IL SUFFIT D'ÊTRE PATIENT ET D'ATTENDRE L'ARRIVÉE DES INTERVENANTS COMPÉTENTS (EN GÉNÉRAL DANS L'HEURE).



Dans tous les cas, sachez que

> **Un ascenseur est protégé contre les risques de chute**, même s'il arrive dans quelques rares cas que les personnes aient la sensation d'une « chute libre ».

En réalité, c'est le frein de secours « parachute » qui a fonctionné et qui a stoppé l'ascenseur en urgence ;

> **On ne manque jamais d'air dans les ascenseurs.**

Certaines personnes claustrophobes ont cette crainte, qu'elles se rassurent. **Les ascenseurs sont naturellement ventilés.**

Les anciens comme les plus récents.

La sécurité
des ascenseurs,
c'est l'affaire
de tous!

Merci et
bons trajets

Pour plus d'information
www.ascenseurs.fr

48 bd Malesherbes
75008 PARIS
tél. 01 40 08 04 23
fax 01 40 08 04 22



L'ascenseur

convivial

Bon sens et courtoisie avant tout

- > Au palier, n'appuyez que sur le bouton correspondant à la direction souhaitée,
- > Ne retenez pas l'ascenseur en empêchant la fermeture des portes,
- > À bord, ne brusquez pas l'appareil,
- > Ne jetez aucun débris dans la cabine ou dans la gaine,
- > Ne fumez pas en cabine, c'est interdit, Soyez courtois avec les autres passagers, l'ascenseur est un espace commun, gardez le sourire.

Et aussi,

- > Réservez le meilleur accueil aux techniciens. Que ce soit pour les interventions d'assistance aux personnes bloquées, pour les dépannages ou les visites régulières d'entretien, ils sont là pour votre sécurité.

**ÉT DANS TOUTS LES CAS,
SOYEZ VIGILANT ET PRÉVENEZ
LE RESPONSABLE DE L'IMMEUBLE
OU LE SERVICE D'ENTRETIEN DE
L'ASCENSORISTE, SI VOUS CONSTATEZ**

- > Qu'une porte palière s'ouvre sur le vide : dans un tel cas (très rare, mais entraînant un danger grave et imminent)

ALERTEZ DE TOUTE URGENCE

et, empêchez l'accès à cette porte,

- > Que l'éclairage de la cabine est défaillant,
- > Ou, plus généralement, n'hésitez pas à alerter si vous remarquez une anomalie.



La sécurité
des ascenseurs,
c'est l'affaire
de tous!

Merci et
bons trajets

Pour plus d'information
www.ascenseurs.fr

48 bd Malesherbes
75008 PARIS
tél. 01 40 08 04 23
fax 01 40 08 04 22

